

COMMUNICATIONS

Le Casting-Pen

Affaloir mécanique utilisé dans l'abattage rituel

par A. HOUDINIÈRE et G. DELCLOS

Personne n'ignore le caractère d'immobilisme, hautement conservateur, que présente ce qui est rituel, au sens religieux du terme.

Cet aspect statique du dogme est en flagrante opposition, dans nos abattoirs, avec la conception évolutive des techniques industrielles de la préparation des viandes.

En effet, la nécessité économique que représente le sacrifice des animaux se double, pour certaines religions, d'un caractère rituel qui paraît s'opposer, dans le cadre de l'abattoir moderne, au perfectionnement des procédés d'abattage.

Tout ce qui peut tendre à atténuer cette opposition sans, pour autant, placer des obstacles sur la voie de la tolérance, doit donc retenir l'attention. C'est pourquoi nous avons cru bon d'entretenir l'Académie d'un appareil qui, pensons-nous, réalise, en la matière, des améliorations appréciables.

Il s'agit du « Casting-Pen », sorte d'affaloir mécanique utilisé couramment en Grande-Bretagne pour l'abattage rituel. Les progrès qu'il apporte à la technique primitive sont tels, qu'en 1958, le Ministère de l'Agriculture de la Grande-Bretagne a rendu son emploi obligatoire pour l'abattage rituel des bovins sur l'ensemble du pays (1).

Cet appareil et son fonctionnement ont été récemment présentés dans les locaux de l'abattoir d'Islington à Londres aux représentants du Service Vétérinaire Sanitaire de la Seine, de l'O. A. B. A.

(1) Statutory Instruments, 1958, n° 2166, Animals, Prevention of cruelty ; The slaughter of Animals, Regulations, 1958, Part III, 17, visant l'emploi du « Casting-pen of the WEINBERG, DYNE or NORTH BRITISH ROTARY TYPE or such other TYPE as may be approved by the Minister ».

et de l'I. S. P. A. (1) par le Bureau de la Schechita et les autorités rabbiniques anglaises.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, précisons bien que notre propos n'est pas d'exprimer une opinion sur le sacrifice rituel, et encore moins de le comparer aux autres méthodes d'abattage, mais simplement, de mettre en évidence les avantages apportés par l'utilisation d'un appareil inconnu dans ce domaine en notre pays.

Moment d'utilisation.

Dans tout abattage, on peut distinguer trois phases :

- a) une phase préliminaire d'amenée et de préparation de l'animal ;
- b) une phase d'exécution pendant laquelle les instruments ou appareils sont mis en action ;
- c) une phase finale indispensable à la perte de conscience et à la poursuite de la saignée.

Caractéristiques.

Le Casting-pen est composé d'un box en acier, fixé dans le cadre métallique d'un tambour pouvant rouler sur lui-même, grâce à quatre petites roues fixées sur le support de l'appareil.

Le box comporte :

- un sol horizontal non glissant ;
- deux parois latérales évasées pouvant pivoter sur leur ligne de base de façon à se refermer sur l'animal en assurant son blocage ;
- une paroi supérieure dite « dossier », également mobile pour pouvoir être descendue sur le dos de l'animal, en position inclinée d'arrière en avant, limitant ainsi le déplacement de son corps dans plan vertical ;
- deux portes :
 - la première, porte d'entrée ou de chargement, formée d'une plaque poussante applicable sur le train postérieur du bovin ;
 - la seconde, porte de déchargement, pourvue d'un orifice supérieur pouvant être adapté à la hauteur et à la forme du cou de l'animal, grâce à un volet auxiliaire.

(1) O. A. B. A. = Œuvre d'assistance aux Bêtes d'abattoir ; I. S. P. A. = International Society Protection Animals.

L'appareil est placé à l'extrémité du couloir reliant les stalles d'attente à la salle d'abattage.

Fonctionnement.

Il peut être schématisé comme suit :

On fait entrer le sujet dans le box et on l'y emprisonne en fermant les deux portes. Aussitôt la tête du bovin vient émerger à l'orifice de la porte de déchargement.

Dans un troisième temps, on enserre et immobilise le corps de l'animal par le jeu des parois latérales et supérieure. Le volet mobile de la porte de déchargement est alors placé à hauteur jugulaire convenable.

Lors du quatrième temps est effectuée une rotation du box, de 180°, à l'intérieur du tambour. Le bovin est ainsi roulé sans heurts et se trouve automatiquement placé sur le dos, le cou en extension, c'est-à-dire en position de sacrifice rituel.

Un frein à main permet de contrôler le mouvement de rotation du tambour tandis qu'un dispositif de sécurité maintient désormais le box en position fixe d'affalage.

Après la saignée et ouverture de la porte de déchargement, il est aisé d'extraire de l'appareil le corps de l'animal en raison de la position inclinée d'arrière en avant, du dossier, c'est-à-dire de la paroi supérieure du box qui joue, après rotation, le rôle de plancher.

Cette position inclinée est d'ailleurs favorable à l'extravasation sanguine.

Avantages par rapport à la technique classique.

I) *Sécurité du personnel.*

Dans le procédé primitif, les opérations d'affalage sont toujours relativement dangereuses pour les employés. En outre, après l'égorgeage, les mouvements réflexes violents et désordonnés de l'animal sont également une source de danger, par eux-mêmes d'une part, et du fait du décrochement ou de la rupture toujours possible des éléments de contention ou de fixation.

Ces conditions d'insécurité sont en grande partie supprimées par l'emploi du Casting-pen.

II) *Elimination des traumatismes.*

Dans la méthode classique, la mise en position de sacrifice et l'immobilisation sont obtenues à l'aide de chaînes, de cordes, de cro-

chets, tous moyens qui provoquent l'affalage brutal de l'animal. Finalement l'opération se solde par des traumatismes divers allant de la simple contusion aux fractures costales ou iliales, avec ou sans infiltration hémorragique. Hygiéniquement et économiquement parlant, on peut dire que ces lésions, qui ne sont pas négligeables, sont indésirables.

De plus, elles sont à l'origine d'une souffrance physique inutile pour l'animal que l'on affale.

Ici encore, et c'est là, à notre avis, son avantage le plus évident, l'utilisation du Casting-pen évite ces douleurs et supprime ces lésions.

III) *Action psychologique.*

Certains admettent que les animaux de boucherie conduits au sacrifice éprouvent une souffrance psychique, une appréhension ou une crainte qui naît de la perception des cris, mugissements, beuglements, etc. ou de la vue des réactions de fuite, de défense, voire de l'état d'assommement ou d'égorgeement avec mouvements réflexes désordonnés des autres animaux.

Il est probable que le rapide progrès de nos connaissances en matière de psycho-physiologie animale démontrera un jour le bien-fondé de cette opinion.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux sur ce point, que l'entrée du bovin dans le Casting-pen, et son sacrifice rapide, réduisent de beaucoup la durée de son séjour, à l'état vivant, en salle d'abattage, et par conséquent peut contribuer à limiter sa douleur psychique, si elle existe.

Mais par ailleurs, et que cela soit justifié ou non, le spectacle des réactions animales, tant au cours de la contention qu'après l'égorgeement, est une source de sarcasmes ou de déclarations d'indignation de la part des autres professionnels, voir d'une émotion pour les visiteurs occasionnels à l'âme sensible.

Sur ce point, le Casting-pen peut avoir un rôle apaisant. Son box qui joue le rôle d'un étai enserrant le corps de l'animal, permet de limiter et en tout cas de dissimuler pendant un certain temps, les mouvements brutaux désordonnés si spectaculairement désagréables des animaux saignés sans étourdissement préalable.

Casting-pen et Travail industriel.

Compte tenu de la tendance à l'industrialisation du travail dans nos abattoirs, la question se pose de savoir si le Casting-pen peut

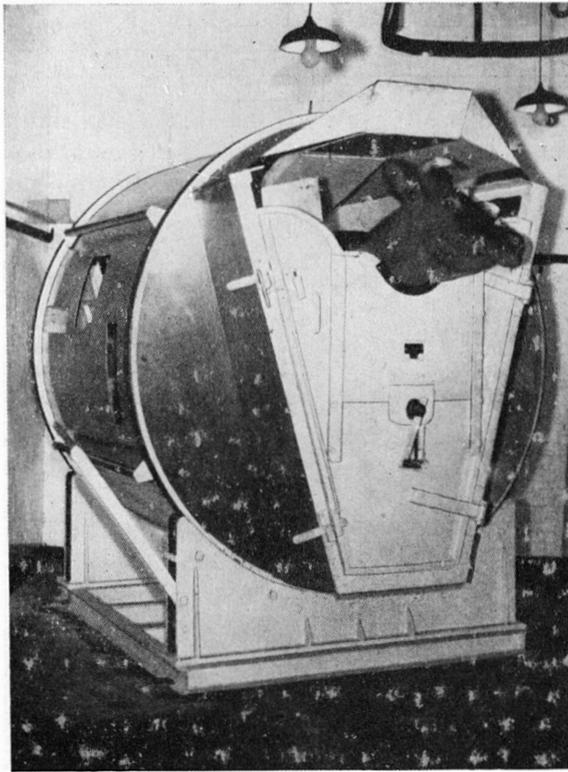


FIG. 1. — Exemple de Casting-Pen en présentation antérieure.

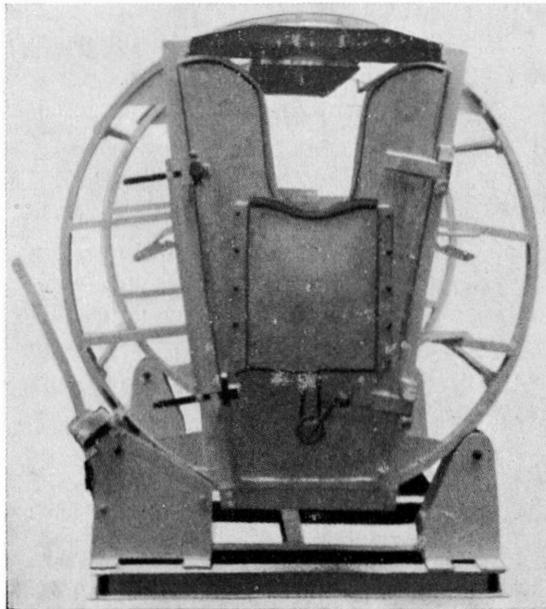


FIG. 2. — Exemple de Casting-Pen en présentation antérieure.

être utilisé sur des files et des chaînes d'abattage à débit important ?

On ne saurait en effet, dans le cadre de la modernisation de ces établissements, autoriser la mise en œuvre du procédé d'affalage par enchaînement.

Selon les spécialistes, la durée du séjour de l'animal dans l'appareil (pénétration, rotation-saignée) peut être limitée à une minute, l'égouttage pouvant être poursuivi après suspension de l'animal à un rail spécial.

Le rythme théorique serait donc de 60 bovins heure, mais dans les conditions de la pratique courante on ne peut espérer qu'un débit de 30 à 40 bovins heure. Cette cadence, encore nettement inférieure à celle des abattoirs mécanisés à l'extrême, comme dans le cas du futur abattoir de La Villette où la cadence atteindra 90 bovins heure, est cependant compatible avec le travail des files d'abattage d'importance moyenne où le débit oscille de 15 à 40 bovins heure.

Cependant, compte tenu de l'expérience acquise dans l'observation de l'abattage rituel tel qu'il se pratique dans notre pays, nous devons apporter sur ce point une certaine réserve.

Dans l'abattage rituel en effet, les mouvements réflexes qui n'apparaissent pas immédiatement après l'égorgeage, se prolongent bien au delà d'une minute (5 mn). Dans ces conditions, la libération du box au bout d'une minute ne correspond pas à la cessation des mouvements de l'animal.

Il résulte donc de cette observation que :

1° les avantages de dissimulation ne sont que partiels ;

2° les temps et la cadence du travail industriel sont profondément modifiés. On ne peut obvier à ces inconvénients qu'en utilisant plusieurs appareils.

* * *

En conclusion, des points de vue humanitaire, hygiénique, économique et psychologique, l'affaloir mécanique constitue un progrès appréciable dans le cadre de l'abattage rituel.

Il est donc souhaitable d'en voir adopter l'emploi dans notre pays par tous ceux qui associent la religion au sacrifice des animaux de boucherie.